RECOMMANDATION R 408
Monter, utiliser, et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

N° habilitation INRS/CARSAT : 1463690/2019/EchafaudageP-01/O/01

Echafaudages

Objectifs :

Monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Montage façade avec console,
- Montage porte à faux,
- Montage poutre de franchissement,
- Levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.

Public concerné:

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Pré requis :

- Connaissance langue français nécessaire pour la compréhension de la notice du fabricant.
- Aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.
- Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Lieu, durée, dates, tarifs, horaires :

- Lieu : Inter entreprise (ou intra, sous conditions)
- Nombre de stagiaires par session : min: 3 - Max: 8, à partir de 5 stagiaires : durée augmentée.
- Durée : 3 jours, soit 21h : 1/3 théorie et 2/3 pratique.
- Dates, tarifs, horaires : nous contacter / informations (planning, tarifs) sur : https://www.a2prevention.com.

Encadrement - formateur - testeur :

Formateur pour adulte expérimenté et professionnel du BTP, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Accessibilité Personnes en Situation de Handicap :

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de nous consulter au préalable pour vérifier si certains aménagements sont nécessaires.

Conditions générales de vente :

Communiquées avec la convention.

Méthodes pédagogiques :

Alternance de cours théoriques (présentiel) et d'ateliers pratiques.
Démonstration et mise en situation des stagiaires sur la plateforme pédagogique (Utilisation de matériel MDS marque NF).
Bilan et évaluation individualisée.

Moyens pédagogiques :

PC et vidéoprojecteur, ressources multimédia et paperboard.
Notices fabricants, divers documents pour l'enseignement théorique.
Plateforme pédagogique équipée d'échafaudages de pied certifiés NF.

Moyens matériel à fournir par les participants :

Équipements de protection Individuels (chaussures de sécurité, gants, casque de sécurité, harnais de sécurité, longe).

Évaluation pédagogique :

Evaluation des connaissances (QCM) et évaluation pratique avec mises en situation sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages.

Évaluation de l'action de formation :

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Mode de validation / Sanction :

Attestation de compétence formation/ certificat de réalisation.
Délivrance d'une attestation de compétence professionnelle par l'employeur au vu de l'attestation de compétence formation.

Validité/ Suite de parcours :

Pas de périodicité de renouvellement fixée par la R408, déterminée par chaque employeur au vu de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du stagiaire.

Contacts / renseignements
Tel : 05 59 64 04 42
formation@a2prevention.com

Version juin 2021

RECOMMANDATION R 408

Monter, utiliser, et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

N° habilitation INRS/CARSAT : 1463690/2019/EchafaudageP-01/O/01

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

Se situer et être acteur de la prévention des risques :

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses.
  - Communiquer - rendre compte.

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant :

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- La préparation du montage.
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel).

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied :

- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité :

- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

Evaluation pédagogique:

- Evaluation des connaissances : QCM
- Evaluation des savoirs-faires tout au long de la formation par des mises en situation pratiques sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages.

Passerelles :
Non concerné

Équivalences :
Non concerné

Débouchés professionnels :
Secteur BTP, industries, collectivités, … dans les métiers en lien avec le montage, l'utilisation et la vérification journalière des échafaudages de pied.

Références réglementaires :
Article R.4323-69 : « les échafaudages ne peuvent être montés, démontés … que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées »

Répertoire spécifique : non concerné.

Version juin 2021

A2 PREVENTION – 79 Avenue du 1er mai – 40220 TARNOS
N° Déclaration d'Activité : 72 40 00800 40 – N° SIRET 499 112 613 00041 – APE : 8559 A
Tél : 05.59.64.04.42 - formation@a2prevention.com